

RÉSIDUS "DOMESTIQUES" DANGEREUX

- peintures
- teintures
- nettoyants de toutes sortes
- pesticides et fongicides
- vieilles munitions
- ampoules fluocompactes
- huiles usées
- diluants
- essence
- poison
- bonbonnes de propane
- transformateurs (ballasts)
- filtres contaminés
- produits de traitement
- produits pharmaceutiques
- batteries de véhicules
- tubes fluorescents
- antigel
- acides
- propane
- thermomètres
- piles usées

et tous autres produits domestiques dangereux d'usage courant.

* Les produits devront être dans des **CONTENANTS FERMÉS HERMÉTIQUEMENT** sans quoi ils seront refusés.

* Assurez-vous de pouvoir laisser votre contenant sur place. **AUCUN CONTENANT NE SERA TRANSVIDÉ DANS UN AUTRE.**

* Les produits apportés dans des contenants **PESANT PLUS DE 25 KILOGRAMMES (55 LBS)**, dans des barils et/ou dans des contenants non étanches **SERONT REFUSÉS.**

PNEUS

Vous pourrez disposer, **SANS FRAIS**, mais selon certaines conditions, des catégories suivantes de pneus : auto, camion, motorisé, VTT, motocyclette.

Conditions :

Afin de pouvoir en disposer sans frais, les pneus doivent obligatoirement avoir un diamètre de jante (rim) égal ou inférieur à 62,23 cm (24,5 pouces) et un diamètre global n'excédant pas 123,19 cm (48,5 pouces). Les pneus doivent être d'utilisation récente et être propres. La jante (rim) doit être enlevée.

Frais : Vous devrez défrayer un minimum de 3 \$ par pneu dont la jante (rim) n'aura pas été enlevée.

ENCOMBRANTS MÉNAGERS

- mobiliers de cuisine, de salon et de chambre à coucher
- ensembles de patio
- exercices
- matelas, sommiers
- clôtures à neige
- bains, douches, éviers, toilettes, lavabos
- stores, miroirs, lampes
- piscines

MÉTAUX

- aluminium
- sècheuses / laveuses
- bicyclettes
- fours micro-ondes
- cuivre
- cuisinières
- chaudières
- lave-vaisselle
- tôle
- poêles
- BBQ
- fer
- tondeuses
- souffleuses
- réservoirs à eau (chaude et/ou froide)
- plinthes électriques

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION (secteur résidentiel seulement) ET TUBULURE D'ÉRABLIÈRE

- bois
- portes et fenêtres
- gypse
- tubulure d'érablière
- vinyle
- bardeau d'asphalte

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS ÉLECTRONIQUES!

Tous les produits électroniques recueillis lors de la collecte seront pris en charge par le programme **RECYCLER MES ÉLECTRONIQUES** de l'ARPE-Québec.



RECYCLEZ VOS AMPOULES AU MERCURE!

Point de dépôt officiel de RecycFluo, la RICBS récupère toutes vos lampes au mercure, vos ampoules fluocompactes et vos tubes fluorescents. Vous pourrez en disposer lors de la collecte.

Pour en savoir plus : WWW.RECYCFLUO.CA



SOYEZ FRIGORESPONSABLE!

Apportez vos appareils « froids » (réfrigérateur, congélateur, climatiseur, refroidisseur d'eau, thermopompe, déshumidificateur) afin qu'ils soient récupérés de façon responsable et contribuez ainsi à la réduction des émissions d'halocarbures et des gaz à effet de serre.

Pour en savoir plus : WWW.FRIGORESPONSABLE.CA



Visitez notre page Facebook!